

La présente communication n'est pas destinée à être libérée, publiée, distribuée, ou relevée par d'autre moyen, directe ou indirecte, tout ou partie dans ou vers les États-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie, la Suisse et l'Afrique du Sud ou dans tout autre juridiction où la distribution est interdite par la législation applicable.

Conditions relatives au dividende optionnel

Le Conseil d'Administration de WDP a décidé d'offrir cette année à nouveau aux actionnaires la possibilité d'un dividende optionnel. À la suite de l'Assemblée Générale qui a eu lieu aujourd'hui, les actionnaires sont informés sur les modalités concrètes du dividende optionnel, dont le prix d'émission et la période de choix. L'Assemblée Générale a approuvé le dividende pour 2021.

Le Conseil d'Administration de WDP a décidé d'utiliser à nouveau la possibilité d'un dividende optionnel, offrant aux actionnaires l'option (1) de verser leur créance, qui provient de la distribution du bénéfice concernant l'exercice 2021, dans le capital de la Société en échange de l'émission de nouvelles actions¹, ou (2) de recevoir le dividende en espèces, ou (3) d'opter pour une combinaison des deux options précédentes. Les nouvelles actions de WDP seront émises le 1 janvier 2022, pour que le premier dividende soit payable en T2 2023. L'apport en nature en échange pour l'émission des actions, dans le cadre du dividende optionnel, mènera à une rétention des moyens dans la Société qui renforcera sa position de capital, et seront utilisées par l'entreprise pour le financement du plan de croissance stratégique 2022-25.

Les actionnaires ont donc le choix entre :

- Distribution du dividende en espèces :

Le coupon n°3 donne droit à un dividende de 0,88 euro brut ou 0,616 euro net par action (après déduction du précompte mobilier de 30%²).

- Apport du dividende en échange de nouvelles actions WDP :

Il est possible de souscrire à une nouvelle action par l'apport de 59 coupons n°3 (chacun à hauteur du dividende net de 0,616 euro, ou 36,34 euros au total).

Ces modalités ont été constatées sur base de la moyenne des cours des titres échangés (VWAP ou Volume Weighted Average Price) de l'action WDP durant les deux dernières séances sur Euronext Brussels et Amsterdam, notamment du 25 avril 2022 jusqu'au 26 avril 2022 inclus, à savoir 38,55 euros. Puisque les nouvelles actions seront émises à partir du 1 janvier 2022, le dividende brut d'environ 0,88 euro pour l'exercice 2021 a été déduit, ce qui mène à une bourse

¹ Dans le cas d'un dividende optionnel, la créance de dividende net attachée à un nombre défini d'actions existantes donne droit à une action nouvelle, à un prix d'émission par action pouvant, le cas échéant, comporter une réduction par rapport au cours de bourse (ou, selon les cas, à un cours de bourse moyen sur une période donnée). L'émission d'actions dans le cadre d'un dividende optionnel est soumise au droit commun des sociétés relatif aux augmentations de capital. Les règles particulières relatives à l'apport en nature dans une SIR, telles que prévues à l'article 26, §2 de la Loi du 12 mai 2014, ne sont pas non plus applicables sous certaines conditions.

² Voir aussi l'article 269 du Code des Impôts sur les revenus 1992 modifié par la Loi-Programme (articles 93 jusqu'à 95) du 25 décembre 2016.

moyenne rectifié de 37,67 euros. Alors, le prix d'émission final de 36,34 euros par action implique une réduction de 3,5 % vis-à-vis de la moyenne des cours de titres échangés (calculé sur base du VWAP). Basé sur le cours de clôture de hier, 26 avril 2022 (c'est-à-dire 38,56 euros), et après déduction du dividende brut, la réduction s'élève à 3,6 %.

- Combinaison de modalités de paiement :

Un mix entre l'apport en nature des droits de dividendes en échange pour de nouvelles actions, et un paiement du dividende en espèces.

L'actionnaire de référence de WDP, la famille Jos De Pauw, a déjà fait savoir qu'il entend souscrire pour la totalité de sa participation sur le dividende optionnel.

L'action WDP sera cotée à l'inclusion du coupon n°3 jusqu'au mercredi 27 avril 2022 inclus. À partir du jeudi 28 avril 2022, l'action WDP sera cotée ex coupon n°3. Il n'est pas possible d'acquérir des coupons n°3 additionnels. Le coupon n°3 ne sera pas coté non pas négociable en bourse.

Les actionnaires sont invités à communiquer leur choix entre les trois possibilités de paiements à leur institution financière dans la période du lundi 2 mai 2022 jusqu'au vendredi 13 mai 2022 (16:00 CET) inclus. Les actionnaires qui n'ont pas communiqué leur choix avant la fin de cette période de choix, recevront leur dividende automatiquement et exclusivement en paiement en espèces. Toute information complémentaire est incorporée dans le [Mémorandum d'information](#) qui sera disponible sur le site web de WDP à partir du mercredi 27 avril 2022.

Le mercredi 18 mai 2022 – avant bourse –, la distribution effective du dividende aura lieu en fonction du choix des actionnaires, sous la forme de l'émission de nouvelles actions en échange de l'apport des droits de dividendes, du paiement du dividende en espèces ou une combinaison des modalités de paiements précédentes. Les nouveaux titres créés seront directement cotés et donc négociables à partir du mercredi 18 mai 2022. Les résultats du dividende optionnel seront aussi annoncés ce jour-ci.

Le service financier est prévu par ING Belgium (comme institution financière principale) ou via chaque autre institution financière.

Agenda pour les actionnaires

27 avril 2022	Assemblée Générale Extraordinaire et Assemblée Générale annuelle de l'exercice 2021 Publication du memorandum d'information sur le dividende optionnel
28 avril 2022	Ex-date dividend 2021
29 avril 2022	Record date dividend 2021
2 mai 2022 à 13 mai 2022	Période de choix de l'actionnaire
18 mai 2022	Mise en paiement du dividende 2021 Publication des résultats du dividende optionnel Négociation des nouveaux titres sur Euronext Brussels et Amsterdam

Plus d'informations



WDP SA

Blakebergen 15

B-1861 Wolveterm

www.wdp.eu

investorrelations@wdp.eu

Joost Uwents

CEO

joost.uwents@wdp.eu

Mickael Van den Hauwe

CFO

mickael.vandenhauwe@wdp.eu

WDP développe et investit dans des bâtiments logistiques (espaces d'entrepôt et bureaux). WDP dispose d'environ 6 millions de m² d'immeubles en portefeuille. Ce patrimoine international de bâtiments semi-industriels et logistiques est réparti sur plus de 250 sites situés à des carrefours logistiques en matière de stockage et de distribution en Belgique, aux Pays-Bas, en France, au Luxembourg, en Allemagne et en Roumanie.

WDP SA – BE-REIT (Société Immobilière Réglementée publique sous le droit belge)

Numéro d'entreprise 0417.199.869 (Registre des personnes morales à Bruxelles, section Néerlandophone)



Member of
Dow Jones
Sustainability Indices
Powered by the S&P Global CSA